

Inauguration Gymnase

Mis à la disposition des collégiens et des associations sportives depuis le 18 mars, ce vendredi 17 mai, **nous avons inauguré le nouveau gymnase** en présence de nombreuses personnalités, Monsieur le Président et de nombreux élus de Roannais-Agglomération, Monsieur le président du Conseil Départemental entouré de plusieurs Conseillers Départementaux du Roannais, Sophie ROTKOPT Conseillère Régionale, de nombreux maires et élus des communes de l'agglomération. Tous les orateurs ont insisté sur la qualité de cet ensemble spacieux et fonctionnel de 1536 m² qui permet de pratiquer tennis, basket, handball, volley ou badminton notamment. Il est aussi équipé d'un mur d'escalade et les gradins peuvent recevoir 100 spectateurs.

Il peut accueillir des compétitions de niveau départemental.

Inclus dans le projet, la piste d'athlétisme contiguë a également été rénovée.

La dépense hors taxes est d'environ 2,3 millions d'euros financée par Roannais-Agglomération avec une subvention du Département d'un million d'euros et de la Région Auvergne Rhône-Alpes de 83 000 euros.

Sur une partie de la dalle conservée de l'ancien gymnase déconstruit, nous installerons dans les prochaines semaines un terrain multisport. Il sera de libre accès et devrait être opérationnel fin juillet.





Première Pierre

Le vendredi 5 avril a eu lieu la pose symbolique de la première pierre de la maison de santé pluriprofessionnelle de La Pacaudière.

Monsieur le Maire de la Commune, Monsieur le Président de Roannais-Agglomération, Monsieur le Conseiller Départemental, Sophie ROTKOPT Conseillère Régionale et Monsieur le Sous-Préfet ont pris la parole pour évoquer la place de cette réalisation et sa cohérence dans le maillage territorial du nord du Département.

Les travaux devraient se terminer au mois de novembre et dès janvier 2020 les professionnels de santé pourront exercer dans ces locaux.

Budget

Comme chaque année la séance du conseil municipal du mois de mars a été consacrée principalement aux finances de la commune.

Le compte administratif 2018 est approuvé avec un excédent de fonctionnement de 244 148 euros.

Le capital restant dû de notre dette au 31 décembre 2018 est de 401 674 euros, soit 379 euros par habitant, bien inférieur à la moyenne nationale de la strate 611 euros. Pour l'exercice 2018, nous avons payé une annuité de 71 707 euros, comprenant capital et intérêts. La commune n'a souscrit aucun emprunt sur ce mandat.

Le budget général est adopté à l'unanimité pour un montant en fonctionnement de 1 221 063 euros dont 377 000 pour alimenter la section d'investissement arrêté au total de 878 047 euros.

Notre maîtrise des dépenses de fonctionnement, nous permet des investissements conséquents cette année encore. Le budget annexe de la maison de santé pluriprofessionnelle s'élève à 5 000 euros en fonctionnement et 500 000 euros en investissement.

Pour cette réalisation, nous devrions obtenir des subventions à hauteur de 80% de la dépense hors taxes. Le reste à charge de la commune sera financé par un prêt dont les remboursements seront couverts par les loyers. Les subventions aux associations sont maintenues au même niveau qu'en 2018 et les taux d'imposition communaux inchangés.

- Taxe d'habitation 7,88%
- Taxe foncière (bâti) 16,02
- Taxe foncière (non bâti) 32,58%

Les taux moyens départementaux sont respectivement de 23,40 - 22,13 et 43,16%

Réunion des secrétaires de Mairie

Vendredi 8 mars nous avons eu le plaisir de recevoir les secrétaires de mairie des 40 communes qui composent Roannais-Agglomération.

Monsieur le Maire a ouvert cette réunion en présentant la commune et ses différentes structures et services.

La matinée s'est poursuivie avec de nombreux sujets : intervention du centre de gestion de la Loire, information sur les décisions des bureaux et conseils communautaires, actions phares sur les contrats vert et bleu, gestion des eaux pluviales, projet alimentaire territorial, l'organisation des services de Roannais-Agglomération avec un focus sur l'unité de relation avec les communes, le service commun et la mutualisation.

La réunion s'est achevée par la visite du nouveau gymnase et la plupart des secrétaires présentes se sont retrouvées pour partager un repas dans la convivialité.



Boulangerie

Le Boulanger de Saint Martin d'Estreaux, qui tenait le dépôt de pain sur notre commune cesse son activité le 31 mai.

A compter du 1^{er} juin, le dépôt de pain est transféré au Bar-Tabac du Petit Louvre.

Dès la première quinzaine de juillet, un nouveau boulanger s'installera 56 place du petit Louvre et sera ouvert 6 jours par semaine.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Un nouveau partenaire à la MSAP (Maison des Services Au Public)

A partir du mois de mai, ALEC 42 (Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Loire) assure une permanence le deuxième jeudi de chaque mois de 9 à 12 heures dans les locaux de la poste.

C'est le cinquième partenaire de la MSAP où sont déjà présents : Pôle emploi, la CPAM, la CARSAT et ENEDIS.

Chiens et Chats

Chaque propriétaire est responsable de son animal et doit l'empêcher de divaguer sur la voie publique et de causer des nuisances, déjections notamment. Merci de ne pas décorer nos trottoirs, nos allées et nos pelouses, des sacs étant à votre disposition en divers points de la commune.

Aides à l'habitat avec Roannais-Agglomération améliorez votre cadre de vie

Roannais-Agglomération propose différentes aides pour l'amélioration des logements dans le cadre de la rénovation énergétique, de la lutte contre l'habitat indigne, de l'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap. Ces aides ne sont soumises à aucun critère de revenu. Les règlements de ces aides sont téléchargeables sur le site internet de l'agglomération : www.agglomeration.fr.

La maison Départementale de l'Habitat et du logement située 5 rue Brison à Roanne accueille les particuliers pour les renseigner et les aider au montage de leur dossier de rénovation. Plus particulièrement, sur la commune de La Pacaudière un partenariat avec la MSAP, dans les locaux de la poste, est créé pour permettre une permanence délocalisée de rénov actions 42, les deuxièmes jeudis de chaque mois, de 9h à 12h. Les conseillers de rénov actions 42 pourront renseigner les particuliers sur l'ensemble des aides existantes pour la rénovation énergétique des logements et les accompagneront dans l'ensemble de leur projet d'économie d'énergie.

Tarifs

Piscine :

- Enfants de 6 à 16 ans : 1,70 €
- A partir de 16 ans : 3,40 €
- Abonnement 10 séances enfants : 15,00 €
- Abonnement 10 séances adultes : 30,00 €
- Abonnement saison enfants : 33,00 €
- Abonnement saison adultes : 66,00 €

Minigolf

- 2,50 € la canne pour adultes et enfants

Pêche à Picamot

- Carte Adulte (+ 15 ans) : 6,00 €
- Carte enfants (- de 15 ans révolus) : 4,00 €

La durée de validité de la carte est d'une journée.

Abonnement :

- Adulte 10 cartes de pêches : 40,00 €
- Enfants 10 cartes de pêches : 24,00 €

Élagage

Selon les articles de loi du code civil sur l'obligation de taille et d'élagage des propriétaires, il est rappelé :

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Calendrier des manifestations jusqu'à fin octobre :

Mai

Samedi 18 Nuit des Musées au Petit Louvre

Juin

Vendredi 14 Conférence amis du Petit Louvre –
salle ERA

Samedi 15 Tournoi mini basket – gymnase

Vendredi 21 Fête de l'école – salle ERA

Samedi 22 Tournoi basket jeunes – gymnase

Dimanche 23 Gala de danse – le SCARABEE

Samedi 29 Finale tennis au terrain de tennis

Juillet

Samedi 6 Les Folies du Stade

Samedi 13 Feu d'artifice et bal des pompiers –
Terrain de Foot

Vendredi 19 Prélèvement de sang – commune de
Changy

Août

Samedi 3 Les folies du Stade

Samedi 10 Concours de pétanque (ASSE) – La
Frairie

Septembre

**Samedi 7 et
Dimanche 8** Jumelage - FROIDEVILLE

Samedi 14 Forum des Associations (le matin) –
place du Petit Louvre

**Samedi 20 et
Dimanche 21** Journées du Patrimoine au Petit
Louvre

Samedi 28 Classes en 9

Octobre

Dimanche 6 Thé dansant (FNACA) – salle ERA

Samedi 12 Paëlla du foot – salle ERA

Vendredi 18 Prélèvement du sang – salle ERA

Dimanche 20 Marche des Etangs

Mercredi 30 HALLOWEEN AFR- salle ERA

ATTENTION : une erreur s'était glissée dans le bulletin
municipal : le forum des associations se déroulera le
samedi 14 et non samedi 15 septembre